

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES**  
**AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 20 novembre 2017, à 19 h, à la salle du conseil située au 11155, avenue Hébert, statuera sur la demande de dérogations mineures suivantes :

11742, avenue Alfred

Permettre une marge latérale de 0,67 m au lieu de 1,98 m et l'empiètement d'un balcon en marge avant de 2,02 m au lieu de 2 m.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogations mineures.

FAIT À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, le 3 octobre 2017

La secrétaire d'arrondissement  
Marie Marthe Papineau, avocate